

*Le cri est toujours le début d'un chant*

**UPMC**  
SORBONNE UNIVERSITÉS

# ADOLESCENTS DIFFICILES

APPROCHE PSYCHOPATHOLOGIQUE  
ET ÉDUCATIVE

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ  
INTERPROFESSIONNEL  
DIRECTEUR : PROFESSEUR PHILIPPE JEAMMET



UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE :  
NE PAS LES LAISSER S'ABÎMER.

# ADOLESCENTS DIFFICILES

## APPROCHE PSYCHOPATHOLOGIQUE ET ÉDUCATIVE

L'adolescence est une étape clé de l'autonomisation et représente une mise à l'épreuve des ressources personnelles. L'évolution de notre société favorise la liberté et valorise la réussite individuelle. Elle génère moins d'interdits, mais réclame de l'adolescent des capacités de réussite accrues. Cette sollicitation des ressources personnelles fait émerger chez l'adolescent ses éventuelles insuffisances, manques, peurs, attentes et le renvoie à la conscience de sa dépendance à l'égard d'autrui.

A contraintes et facteurs de risque semblables, le destin des adolescents peut être radicalement différent. Les uns peuvent faire de leur vulnérabilité une chance, les autres, en revanche, s'enfermer dans des conduites dont le point commun constant est qu'elles se caractérisent par une amputation plus ou moins importante de leurs potentialités. Ce basculement vers ce qu'on pourrait appeler la créativité ou la destructivité dépend le plus souvent de la qualité des rencontres de l'adolescent avec des personnes significatives de son entourage, du milieu soignant et/ou éducatif entendu au sens large...



© DFDJ



© DFDJ



© DFDJ

Or le soutien des adultes dont ils éprouvent le besoin est particulièrement fragilisé par le contexte actuel où tout consensus éducatif a disparu et où l'autorité est souvent vécue comme un abus de pouvoir. Au nom de quoi les adultes d'aujourd'hui se sentiraient-ils justifiés à poser les limites dont ont tant besoin les adolescents : « on ne s'abîme pas et on n'abîme pas les autres ; on se respecte et on respecte les autres » ? Pour se sentir autorisé à prendre une position ferme et tranquille, il faut savoir pourquoi on le fait et dans quel but. Les adultes responsables ne peuvent laisser les adolescents

aller mal, s'abîmer d'une façon ou d'une autre, se priver de ce dont ils ont besoin pour développer leurs potentialités. Une telle attitude des adolescents n'est jamais un choix, ni un plaisir, mais une contrainte liée à la peur. La tentation de s'y enfermer est un risque.

C'est à tous ceux que leur profession met au contact de ces adolescents en difficulté que s'adresse ce DU. Son ambition est de les sensibiliser aux paradoxes des attitudes des adolescents et de leur faire éprouver la richesse potentielle que représente la diversité de leurs professions et de leurs personnalités. Si

cette diversité peut devenir synonyme d'incohérence, d'impuissance et d'abandon, elle peut aussi être source de richesse. Il importe que chaque professionnel se sente légitime dans son action, en accord avec son identité professionnelle et avec celle complémentaire, et par là même différente, des autres intervenants. Au-delà des apports de connaissances, la spécificité du DU est de permettre de partager, notamment en petits groupes, les expériences d'autres professionnels, de croiser les regards, de faire évoluer les représentations réciproques.

**Pr. Philippe Jeammet**



Apprendre à travailler ensemble au carrefour de cultures professionnelles différentes » pour, dans un cadre de partenariats ou de réseaux, conforter et développer les réponses des institutions qui interviennent auprès des jeunes les plus en difficulté.

**Cette formation est destinée à des professionnels ou bénévoles confirmés ayant au minimum 3 années d'expérience auprès d'adolescents dans les domaines :**

**> DE LA SANTÉ**

psychiatres, pédiatres, médecins, psychologues, infirmiers, personnels des établissements médico-sociaux, internes en psychiatrie

**> DU CHAMP SOCIAL ET ÉDUCATIF**

assistants de service social, éducateurs, psychologues, personnels des services d'aide sociale à l'enfance, médiateurs sociaux, personnels des missions locales et des points information jeunesse, personnels de l'animation sociale, périscolaire, culturelle et sportive, personnels d'associations caritatives

**> DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

chefs d'établissement, conseillers d'éducation, personnels intervenant dans les dispositifs relais, enseignants (notamment auprès de mineurs détenus ou placés en centres éducatifs fermés), personnels sociaux et de santé

**> DE LA JUSTICE**

magistrats, greffiers, assesseurs, personnels de la protection judiciaire de la jeunesse (secteur public et secteur associatif habilité), de l'administration pénitentiaire, notamment ceux intervenant en quartiers des mineurs et en établissements pénitentiaires pour mineurs

**> DE LA POLICE ET LA GENDARMERIE**

policiers des brigades des mineurs, de sûreté urbaine, des services de prévention, des centres de formation et gendarmes des brigades de prévention de la délinquance juvénile, militaires des unités périurbaines très sensibles et formateurs des militaires de la gendarmerie nationale



© DPJ



© DPJ



© DPJ

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

### > INFORMER LES PROFESSIONNELS

sur l'état actuel des connaissances psychologiques, psychopathologiques, sociales, pédagogiques et juridiques, nécessaires à la compréhension des adolescents difficiles et de leur environnement

### > FACILITER LA COMMUNICATION

et la connaissance mutuelle entre des acteurs de cultures institutionnelles et professionnelles différentes

### > METTRE EN COMMUN

et analyser des expériences significatives dans le souci d'une compréhension des

missions différenciées de chacun et par là même d'un renforcement de sa propre professionnalité

### > APPRENDRE À ÉLABORER ENSEMBLE

un réseau coopératif dynamique et cohérent de prise en charge des adolescents difficiles

## CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu central du DU est la psychopathologie des adolescents. Il est complété par des apports en sciences humaines (psychologie,

sociologie, sciences de l'éducation), neurosciences et droit, des exemples de pratiques et de travail en réseau.

Il s'articule autour des trois grands axes suivants :

- les adolescents aujourd'hui,
- les difficultés et les troubles des adolescents,
- les pratiques professionnelles.

[www.fc.upmc.fr/fc/fr/formations\\_pluridisciplinaires/du\\_ados\\_difficiles.html](http://www.fc.upmc.fr/fc/fr/formations_pluridisciplinaires/du_ados_difficiles.html)



**Avec le concours de la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse**

**Comité de pilotage :**

**Représentants de la formation continue :** Université Pierre et Marie Curie et INS HEA (Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés).

**Administrations centrales des ministères impliqués :** direction de la protection judiciaire de la jeunesse, école nationale de protection judiciaire de la jeunesse, direction de l'administration pénitentiaire, école nationale de la magistrature, direction générale de la santé, direction générale de la cohésion sociale, direction générale de la police nationale, direction générale de la gendarmerie nationale;

**Représentants des administrations territoriales :** direction interrégionale et pôle territorial de formation de la PJJ Île-de-France, rectorats des académies de Créteil, Paris et Versailles, dispositif expert régional pour adolescents en difficulté (DERPAD), Conseil général des Hauts-de-Seine

**Responsable de la formation :** Dominique Brossier : 06 87 22 85 55

**Coordinatrice de la formation :** Marie-France Hau Rouchard : 06 16 24 38 83

**Animation des sessions :** Elisabeth Martin